NON À LA SUPPRESSION DE LA TECHNOLOGIE EN 6ÈME !

MARS 2023

FOND ET FORME : RIEN NE VA, UNE ABSENCE DE RESPECT DES RÈGLES INQUIÉTANTE

Le 5 janvier un Bulletin Officiel vantait les mérites de la technologie. Le B.O. de la semaine suivante annonçait donc l'introduction d'une heure de soutien en français/maths...en enlevant sans aucune concertation ni texte réglementaire pour le faire, une heure dans l'Enseignement Intégré de Science et de Technologie (E.I.S.T.)

> *Les modalités de fonctionnement du ministère durant l'urgence pandémique semblent devenir un fonctionnement ordinaire de notre institution !*

A ce jour, il n'existe aucun texte règlementaire hormis une saisine du Conseil Supérieur des Programmes pour modifier le programme du cycle 3. Le ministère a également saisi le CSP pour modifier le programme en cycle 4 pour l'an prochain.

UNE MÉCONNAISSANCE DU PROGRAMME DE 6ÈME, UN MÉPRIS DE LA DISCIPLINE

Le ministère procède comme si le programme de 6ème était conçu comme trois blocs détachables. Or les programmes de 2016 envisagent un décloisonnement disciplinaire avec les objectifs suivants :

- "stimuler la curiosité et développer **le goût des sciences** des élèves ;
- faciliter **la transition** entre l'école élémentaire et le collège ;
- donner **une cohérence entre les disciplines** scientifiques et technologique ;
- pratiquer **la démarche d'investigation** telle qu'elle est inscrite dans les programmes de sciences et technologie."

Des établissements se sont engagés dans cette démarche porteuse de sens et ont établi des organisations horaires en fonction. D'un trait de crayon le ministre supprime cette logique...en prétendant renforcer la discipline au cycle 4, sans aucun horaire supplémentaire pour compenser la perte de temps en 6ème !

Sgen-CFDT Bretagne- bretagne@sgen.cfdt.fr